

Conditions Générales de Vente pour de la formation professionnelle continue (formation réalisée chez le client, en intra)

Désignation

AGRO-RESSOURCES est un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 82 rue d'Espagne, ZAC du Coudoulet, 84100 ORANGE.

AGRO-RESSOURCES met en place et dispense des formations intra-entreprises principalement dans la région Sud-Est de la France.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par AGRO-RESSOURCES pour le compte d'un client.

Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Inscription et délais d'accès

Après toute demande par téléphone, mail ou formulaire de contact sur le site internet, AGRO-RESSOURCES s'engage à répondre sous un délai maximum d'une semaine.

Les dates de mises en œuvre des formations débutent le plus souvent en avril, au début de la saison de culture. Ces dates de formation seront fixées en accord avec le client, en fonction des stades culturaux et de la météo. Il est donc conseillé de prendre contact avec AGRO-RESSOURCES en fin d'année ou en tout début d'année (entre novembre et février), afin de planifier une action de formation pour la saison à venir.

L'inscription d'un stagiaire sera considérée comme définitive à réception par AGRO-RESSOURCES de la convention de formation dûment remplie et signée par le client.

AGRO-RESSOURCES se réserve le droit de refuser de réaliser une action de formation, en cas de manque de disponibilité des formateurs ou du matériel mis à disposition, sur la saison à venir.

Lieu de formation

Toutes nos formations se déroulant chez nos clients, les locaux mis à notre disposition doivent répondre aux obligations règlementaires et en particulier si besoin, en termes d'accessibilité aux personnes porteuses de handicap.

A ce titre, le lieu, la salle et les équipements sont adaptés au déroulement de l'action de formation et concourent à sa bonne organisation ; des indications peuvent être données par

AGRO-RESSOURCES pour certaines actions nécessitant un environnement ou des matériels spécifiques.

Devis, convention et certificat de réalisation

Pour chaque formation d'initiation, AGRO-RESSOURCES s'engage à fournir un devis au client ainsi qu'une convention. Pour chaque formation en perfectionnement, seule une convention sera fournie. Le client est tenu de retourner un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné de ce(s) document(s) à AGRO-RESSOURCES.

Un certificat de réalisation individuel sera remis au client en fin de formation.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes (HT), ainsi qu'en euros toutes charges comprises (TTC). AGRO-RESSOURCES est soumis à la TVA, au taux actuel en vigueur.

Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à la réception de la facture adressée après chaque session de formation. Le règlement des factures doit être effectué dans un délai de 30 jours date de facture, par virement bancaire ou par chèque.

Prise en charge par un OPCO

Si le client souhaite bénéficier d'un financement par un Opérateur de Compétences (OPCO), il doit lui adresser une demande de prise en charge avant le début de la prestation.

Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

La subrogation n'est pas souhaitée par AGRO-RESSOURCES ; les factures de formation seront adressées directement au client, qui devra les régler ; le client recevra seulement en fin de saison la prise en charge de son OPCO, lorsque la formation sera terminée.

Conditions d'annulation d'une action de formation

L'annulation par le client d'une action de formation est possible, à condition de le faire au moins 4 semaines avant le démarrage de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à formation@agroressources.com.

En cas d'annulation entre 2 et 4 semaines avant la date de la formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 25% du coût total initial de la formation.

En cas d'annulation moins de 2 semaines avant le début de la formation, une pénalité d'annulation correspondant à 50% du coût total initial sera facturée au client.

Conditions de report d'une action de formation

La demande de report d'une action de formation peut être effectuée par le client à condition d'adresser une notification par e-mail à AGRO-RESSOURCES, au moins 7 jours avant la date de la session de formation, sur l'adresse formation@agroressources.com.

AGRO-RESSOURCES se réserve le droit de reporter la session de formation en cas de force majeure (mauvais temps) ou de maladie/accident de l'intervenant. Le client en sera informé par e-mail.

Règlement intérieur

Bien que le règlement en vigueur au sein des établissements dans lesquels nous dispensons nos formations reste applicable, il nous appartient de rappeler qu'il existe un règlement intérieur propre à notre organisme de formation.

Programme des formations

Les contenus des programmes figurant sur les programmes génériques disponibles sur le site internet ne sont fournis qu'à titre indicatif, ils seront adaptés après recueil et analyse du besoin du client.

En cours de formation, l'intervenant, s'il le juge nécessaire, au regard de la dynamique de groupe ou du niveau des participants, pourra modifier le contenu de ses interventions.

Modalités de traitement des suggestions et/ou réclamations

Les éventuelles suggestions et/ou réclamations découlant de la réalisation des actions de formation professionnelle dispensées par AGRO-RESSOURCES pourront, le cas échéant, être adressées par écrit à AGRO-RESSOURCES, par courrier électronique à formation@agroressources.com.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur.

Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord express de AGRO-RESSOURCES.

Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations ultérieures.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à AGRO-RESSOURCES sont utiles pour le traitement de l'inscription, le suivi et le certificat de réalisation.

Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client et le stagiaire disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant auprès d'AGRO-RESSOURCES.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française.

En cas de litige survenant entre AGRO-RESSOURCES et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, le tribunal d'Avignon sera seul compétent pour régler le litige.